

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	20 juin 2017	Séance du : 28 juin 2017
		L'An Deux Mille dix-sept, le vingt-huit juin à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes à PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 37</u>	
Présents : 30	Pour : 37	
Absents : 8	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Laurent DUPONT (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Christian BILHAC (Péret), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

**Objet : Itinéraire VTT – Grands Traversée du Massif Central - Réalisation d'actions spécifiques contribuant à la qualification de l'itinéraire s'intégrant dans les axes stratégiques du projet collectif - Dossier de demande de subventions**

Monsieur BARDEAU informe les membres du conseil communautaire que la Communauté de communes du Clermontais participe en tant que partenaire à l'opération GTMC VTT relance d'un itinéraire emblématique présenté dans le cadre de l'appel à projet « Soutien aux grandes itinérances du Massif central ». Cet engagement se traduit par son implication au sein du comité d'itinéraire composé des 10 Départements et des 5 Parcs traversés par la GTMC et par la signature de la convention de partenariat précisant les modalités de gouvernance du comité d'itinérance et de participation au financement du projet collectif.

Il précise que ce partenariat s'illustre par :

1/ Une implication financière de La Communauté de communes du Clermontais dans le plan d'actions collectif de l'opération (montant précisé dans la convention de partenariat) et ce afin de contribuer à l'urgence, la gouvernance et l'animation de l'opération globale présentée par le chef de fil coordonnateur de projet, à savoir l'IPAMAC.

2/ La présentation d'une demande de subvention pour la réalisation d'actions spécifiques sur le tronçon Brénas - Neffiès » contribuant à la qualification de l'itinéraire s'intégrant dans les axes stratégiques du projet collectif.

A savoir :

- Action 1 : Mise en place d'une station de lavage sur l'itinéraire de la GTMC VTT
- Action 2 : Installation d'un Panneau Porte Information (PPI)
- Action 3 : Installation d'un équipement « trophée » sur l'itinéraire de la GTMC VTT
- Action 4 : Installation d'un compteur de fréquentation de l'itinéraire

Le montant des actions présentées par la collectivité s'élève à 24 465 € HT avec le plan de financement suivant :

Actions	Montant HT	Feder	Taux	Nom co financeur : Région	Taux	Nom co financeur : Département	Taux	Auto financement	Taux
Action 1	12363			1236,30	10	7417,80	60	3708,30	30
Action 2	1362			136,2	10	817,2	60	408,6	30
Action 3	4524			452,4	10	2714,4	60	1357,2	30
Action 4	6216	2486,4	40	621,6	10	1243,2	20	1864,8	30
Total	24465	2486,4		2446,5		12192,6		7338,9	

En conséquence Monsieur BARDEAU propose aux membres du conseil communautaire d'approuver l'opération et son financement telle que décrite ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les aides les plus élevées possibles auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Monsieur le Président soumet ce point au vote

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** l'opération et son financement telle que décrite ci-dessus.

**SOLLICITE** les aides les plus élevées possibles auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,

  


Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20170704-2017-06-28-08-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2017  
Date de réception préfecture : 04/07/2017

Jean-Claude LACROIX